



Médaillés  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

## Mémoire de proposition pour services rendus à la cause de la FFMJSEA

# Plaquette Fédérale 2024

La campagne 2024 aura lieu du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 15 mai 2024.

(aucun dossier hors délai ne sera traité)

BRONZE    ARGENT    OR    GRAND OR (cocher la case)

Nom du Comité départemental :

### Identité du récipiendaire potentiel

Nom : *(noms usuel et de naissance pour les femmes)*

Prénom :

Date de naissance :   /   /

Lieu :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tel portable :

Courriel :

Année d'adhésion à la FFMJSEA :

**Nombre d'années** (*5 ans minimum*) :

### Distinctions déjà obtenues

**Médaille Ministérielle de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif** (la plus récente)

Echelon

Année d'attribution :

**Récompense Fédérale** (la plus récente)

Echelon

Année d'attribution :

### Responsable du dossier présenté :

Président(e) ou membre du comité directeur du comité départemental

Nom :

Prénom :

Fonction (*à préciser*) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tel :

Courriel :

Signature :

## Services rendus à la cause de la FFMJSEA

**5 années à minima et nature des responsabilités électives ou fonctionnelles strictement au service d'une instance dirigeante de la FFMJSEA** : membres des comités directeurs, administrateurs impliqués dans des territoires ou des dossiers prioritaires, présidents de commissions, responsables d'actions en partenariat avec l'Etat ou les collectivités territoriales, vérificateurs aux comptes, porte-drapeau, porteurs de projets...

De            à            :

De            à            :

De            à            :

**Ancienneté dans l'échelon précédent :**            **années**, en cas de promotion

**Avis circonstancié du-de la Président(e) départemental(e) ou de son représentant exclusivement sur le rôle joué au niveau des instances** :

Date :    /    / **2024**

Nom et signature :

---

**Avis des membres de la commission fédérale des récompenses :**

**CONFORME**

**NON CONFORME**

**MOTIF :**

Date : **28/05/2024**

**Le Président de la Commission des Récompenses Fédérales**

MARC VERLAY

**A retourner au secrétariat de la FFMJSEA avant le 15 mai 2024 (uniquement par courriel) à :**

[ffmjsnational@yahoo.fr](mailto:ffmjsnational@yahoo.fr)



Médailles  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

## PLAQUETTE FÉDÉRALE 2024

Toute demande est valable pour l'année en cours,  
pas de tacite reconduction des dossiers non retenus l'année précédente

### Modalités d'attribution

La plaquette fédérale, attribuée par la FFMJSEA, est destinée à récompenser les titulaires d'une médaille ministérielle licenciés à la Fédération qui, par leur engagement actif et bénévole, se sont distingués de façon exemplaire au service des structures fédérales (administrateurs des instances dirigeantes ou commissions départementales, régionales et fédérales, responsables de secteur, chargés de mission, vérificateurs aux comptes, porte-drapeau...).

Elle comprend trois échelons (bronze, argent et or) et une distinction exceptionnelle (Grand Or) dont l'attribution annuelle est limitée au 1/5 du nombre de département pour lui garder sa valeur et son exemplarité.

### Conditions d'ancienneté requises

**Plaquette Bronze** : au moins cinq années de licence fédérale consécutives et au moins 5 ans de fonction (décision du CA du 20 octobre 2022).

**Plaquette Argent** : au moins quatre années après l'échelon bronze (et au moins 9 ans de fonction).

**Plaquette Or** : au moins cinq années après l'échelon argent (et au moins 14 ans de fonction).

**Plaquette Grand Or** : être titulaire de la médaille ministérielle or et de la plaquette fédérale or (avec au moins 15 ans de fonction).

**La plaquette fédérale (échelon bronze, argent et or) est attribuée par année civile et atteste des services rendus à la Fédération. Elle est accompagnée d'un diplôme qui est téléchargeable sur la base documentaire intranet (accessible avec le code du comité).**

La promotion d'un échelon à l'autre **n'est pas automatique**, elle suppose la persistance d'activités ou de nouveaux mérites non encore récompensés.

Un mémoire de proposition est à produire à chaque échelon. Il devra porter l'avis circonstancié, la signature du **Président départemental MJSEA** (ou celle du Vice-président délégué pour le dossier d'un Président).

Il sera ensuite étudié par la commission des Récompenses fédérales et **le Conseil d'administration entérinera la promotion annuelle.**

**La distinction Grand Or est offerte par la FFMJSEA et est remise par le Président fédéral à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération** (Congrès annuel). Les plaquettes des trois autres échelons seront facturées au Comité départemental demandeur.

Tout dossier sera transmis à la FFMJSEA au plus tard le **15 mai 2024**, date de la réception numérique faisant foi ([ffmjsnational@yahoo.fr](mailto:ffmjsnational@yahoo.fr)). En cas d'accusé de réception manquant, merci de vous assurer de la réception en joignant le secrétariat administratif.

Par souci d'équité et de transparence, aucune demande ne sera traitée au delà de cette date.

### Pièce jointe :

Mémoire de proposition de plaquette fédérale à compléter en version Word en le renommant du nom du candidat et de l'échelon (autant de mémoires que de candidats).

Modèle : **Mémoire Plaquette Fédérale BRONZE NOM et Prénom du candidat**

André TORBIERO  
Président Fédéral  
FFMSEA

Marc VERLAY  
Président la Commission des  
Récompenses Fédérales